

FICHE DE POSTE

Suite à un emploi déclaré vacant dans une ENSA, conformément à l'article 9 de l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture

CONCOURS ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES NATIONALES
SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2021

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° PLACE EMPLOI PUBLIC DE DIFFUSION 2020 519400

| | |
|--|--|
| Intitulé du poste (F/H): Professeur(e) des ENSA | Catégorie statutaire : A |
| Champ disciplinaire : TPCAU | Corps : Professeurs (PRCL) |
| Recrutement effectué au titre de : | Code corps : PROFARCH |
| - La première catégorie de concours (*) | <i>Date de la prise de fonction : 01/09/2021</i> |

Domaine(s) Fonctionnel(s) : : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

ENSA Paris val de Seine
3 Quai Panhard et Levassor
75013 Paris

Missions et activités principales

L'ENSA de Paris-Val de Seine recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence dans le domaine Théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine ;

L'ENSAPVS recrute un.e enseignant.e chercheur.e ayant compétence dans le domaine de la conception architecturale, urbaine et paysagère. Le candidat aura des compétences avérées et reconnues de haut niveau dans la recherche architecturale (rattachement à un laboratoire, coordination scientifique de colloques, publications, valorisation de la recherche, participation à des sociétés savantes et aux réseaux scientifiques). Ces compétences doivent contribuer au développement d'une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture : la conception du projet architectural par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux et notamment les relations entre les représentations et l'intuition esthétique dans la pensée architecturale et dans la pratique pédagogique.

Les compétences du-de la candidat/e doivent renforcer le lien entre la formation théorique et la formation à la pratique et accompagner le développement souhaité par le nouveau programme de l'ENSA PVS. Le-la candidat/e explicitera en ce sens les liens établis entre sa pratique de la recherche architecturale et de la recherche par le projet et son activité pédagogique (encadrement du projet, cours, formation à la recherche).

Ses missions sont les suivantes :

Définir et assurer un projet

- Pédagogique

Le-la candidat·e doit enseigner dans les trois cycles : licence, master et doctorat, et avoir une expérience éprouvée de l'enseignement de la TPCAU dans les écoles d'architecture et à l'international.

En licence, il·elle doit pouvoir assurer le suivi d'un groupe de projet et un cours magistral portant sur les enjeux théoriques du projet architectural et urbain.

Le-la candidat·e doit assurer la mise en œuvre de semaines intensives semestrielles focalisées sur une problématique particulière sous forme de « workshop » : soit un projet intensif réalisé en une semaine, soit une expérimentation impliquant l'intégration d'un ou plusieurs champs disciplinaires.

Il·elle doit également s'engager, en cohérence avec le projet pédagogique de l'école, dans une pratique interdisciplinaire du projet qui convoque l'ensemble des domaines de compétences enseignés dans leurs liens. Cette pratique interdisciplinaire doit amener et à la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

En master, le-la candidat·e doit inscrire ses enseignements dans un ou plusieurs des six domaines d'études de l'ENSAPVS, (1.ALTO, Architecture-Laboratoire des territoires ouverts ; 2. ECOLOGIES ; 3.EXPERIMENTAL, dispositifs-fabrications- numériques ; 4. FAIRE ; 5. TERRITOIRES de l'architecture ; 6.TRANSFORMATIONS, temporalités de l'existant et des patrimoines) et participer à l'animation pédagogique et scientifique de celui-ci.

Il·elle participera à l'enseignement du cours de *Processus de conception*.

Il·elle pourra assurer la responsabilité ou la participation à un séminaire interdisciplinaire en Master qui engage le dialogue entre l'architecture et les autres disciplines autour d'enjeux contemporains.

Il·elle devra également proposer un cours de théorie développant un questionnement sur les enjeux contemporains du projet d'architecture en regard de l'évolution des contextes environnementaux, sociaux et politiques.

Il·elle devra assurer le suivi de mémoire, notamment des mémoires et des PFE recherche et l'initiation à la recherche scientifique permettant à l'étudiant d'acquérir des méthodologies propres aux travaux de recherche.

- Scientifique

Il est attendu du-de la candidat·e des compétences avérées en matière d'organisation de publications scientifiques architecturales, de coordination scientifique et de mise en œuvre de colloques nationaux ou internationaux, de participation et animation de sociétés savantes et de réseaux français et internationaux sur la recherche architecturale et d'activités d'expertises. Le-la candidat·e participera à l'animation de la vie de la recherche à l'école et à l'organisation d'événements scientifiques ouvrant le champ de l'architecture à l'analyse des dimensions historiques, sociales, politiques et culturelles.

Il·elle devra également engager des réflexions sur les croisements disciplinaires et méthodologiques.

Le-la candidat·e devra participer activement aux activités scientifiques de l'école. Ses missions scientifiques et son investissement dans une des unités de recherche de l'école devront contribuer au renforcement des axes de recherche définis dans le projet de formation 2019-2024 de l'ENSAPVS (cf infra « présentation des activités de recherche scientifique au sein de l'école et des perspectives de développement »),

Il·elle s'impliquera dans le renforcement des liens entre l'ENSAPVS et l'Université de Paris. Il·elle s'engagera - a minima comme membre actif, voire dans des tâches de direction - dans une des deux unités de recherche de

l'ENSAPVS, l'EVCAU ou le CRH-LAVUE, ou au CERILAC ou toute autre équipe de recherche de l'Université de Paris. Il·elle s'inscrit dans une unité de recherche, membre d'une école doctorale, délivrant des doctorats mention architecture, avec qui l'ENSAPVS est en lien : l'ED 624 « Architecture, urbanisme, paysage, patrimoine », ou ED 131 de l'Université de Paris ou l'ED 395 de l'Université Paris Nanterre.

Il·elle développera des projets de recherche autour des axes de recherche soit de l'EVCAU (Numérique, Systemic Design et écologies projectives ; TEMA ; Architecture, santé, vulnérabilité), soit du CRH-LAVUE (habitat/habiter ; production urbaine ; territoires et territorialités ; vulnérabilités), soit encore du CERILAC ou de toute autre équipe de recherche de l'Université de Paris.

- Autres tâches

- . Participation à la coordination pédagogique du champ TPCAU
- . Responsabilité dans les formations co-habilitées
- . Participation aux jurys d'examens et de diplômes
- . Implication dans les différentes commissions de l'école, notamment de la recherche
- . Développement de partenariats pédagogiques et scientifiques, nationaux et internationaux
- . Valorisation et diffusion des travaux de recherche, notamment une publication des PFER de l'ENSAPVS en master, et des projets de recherche du cycle doctoral.

- Charges

Charges horaires d'enseignement et de recherche

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Expériences et compétences souhaitées

Concevoir et proposer une politique de formation dans sa discipline et en organiser la mise en œuvre.

Participer à la mise en œuvre des activités de recherche.

Expériences avérées dans la valorisation de la recherche : direction scientifique de colloque, organisation et mise en œuvre de publication, animation de réseaux scientifiques et de sociétés savantes.

Développer l'interdisciplinarité dans les activités pédagogiques et scientifiques

Rattachement à un Laboratoire de recherche.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

L'encadrement et l'accompagnement de thèse sont prévus et attendus.

Un doctorat ou équivalent et une Habilitation à Diriger des Recherches- HDR sont requis.

Formation(s) supplémentaire(s) attendue(s) sur la conception architecturale, l'esthétique, la représentation architecturale.

Activité professionnelle dans la conception architecturale de 6 ans minimum.

Expérience dans l'enseignement de l'architecture, TPCAU, en Licence et Master, de 6 ans minimum.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'école est située dans un campus universitaire parisien, sur un site proche à la fois de la Bibliothèque nationale de France et de la banlieue est de Paris. Elle est associée par décret à l'Université de Paris, issue de la fusion de Paris 7 et Paris 5. Elle est également en convention avec l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité. Communauté d'enseignement supérieur de l'architecture de 2300 personnes, le nombre de ses étudiants (2030) et de ses enseignants (254) lui permet de présenter des conceptions de l'architecture et des approches pédagogiques diversifiées et de qualité. La diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts majeurs de l'ENSA Paris Val de Seine.

En premier cycle, le programme de l'école vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation et un regard critique.

En deuxième cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre plusieurs domaines de réflexion et d'enseignement, restructurés à la rentrée 2016-2017 autour des 6 thèmes suivants : « Architectures-laboratoire des territoires ouverts » ; « Ecologies » ; « Expérimental » « Faire » ; « Territoires de l'architecture » ; « Transformation ».

En troisième cycle, l'école propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses deux laboratoires, le CRH et l'EVCAU.

Elle a élaboré un nouveau programme pédagogique pour la période 2019-2024, qui a fait évoluer substantiellement le cycle licence, consolidé son cycle master. Pour développer le troisième cycle, l'école invite 30 % de ses diplômés (1 étudiant en architecture sur 10) à s'engager dans une formation post-diplôme d'architecte d'Etat en s'inscrivant dans un PFE « recherche ».

L'ENSA de Paris Val de Seine a ouvert à la rentrée 2019-2020 deux doubles-diplômes internationaux, l'un avec l'IUAV de Venise et l'autre avec le Politecnico de Milan.

Elle appartient également au pôle de compétitivité « CAP DIGITAL » et au conseil d'administration de l'association « Construire au futur, habiter le futur » dans le cadre des investissements d'avenir.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

La recherche à l'ENSAPVS s'articule autour de cinq axes définis dans le projet de formation 2019-2024 :

Axe « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication »

Axe « Fabrication et circulation des modèles »

Axe « Architecture, santé, vulnérabilités »

Axe « Espace public, temporalités, habitat »

Axe « Architecture, culture et intelligence numérique »

Ces axes de recherche se développent dans deux unités de recherche, en partenariat avec des unités de recherche de l'Université de Paris : le CRH, Centre de Recherche sur l'Habitat, et l'EVCAU, Environnement numérique Cultures Architecturales et Urbaines. Les deux équipes sont représentées à la Commission de la Recherche de l'école (11 membres, 5 EVCAU, 3 CRH, 3 invités extérieurs).

Le Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH) est une équipe de l'UMR CNRS 7218 Laboratoire Ville Architecture et Urbanisme (LAVUE). Associant l'architecture et les sciences sociales, le CRH-LAVUE se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux des chercheurs du CRH-LAVUE sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé. Ils traitent :

- des problématiques de l'habitat, du logement et de l'habiter, des vulnérabilités et des engagements résidentiels ;

- des processus politiques de production de la ville en train de se faire et de se défaire ;

- des territoires et des territorialités touchés par les processus d'esthétisation et de patrimonialisation ainsi que par les inégalités sociales ;
- des liens et des circulations entre théories, recherche et pédagogie de l'architecture.

Les terrains étudiés portent souvent sur la ville de Paris mais sont également tournés vers l'international (Europe, Afrique du Nord et subsaharienne, Moyen-Orient, Asie, Amérique latine, Amérique du Nord).

Le laboratoire EVCAU (EA7540 – Environnement numérique culture Architecturale et Urbaine) est composé de 67 enseignants-chercheurs issus de toutes les disciplines enseignées en ENSA (architecture, histoire, ingénierie, sociologie...). Ses membres sont pour la plupart enseignants-chercheurs de l'ENSAPVS. Le laboratoire compte 5 HDR encadrants et 15 doctorants (dont 4 allocataires) inscrits à l'école doctorale ED 624 de l'Université de Paris, formation doctorale « Architecture, urbanisme, paysage, patrimoine ». Ils interviennent de façon déterminante dans l'encadrement de mémoire de Master de l'école et dans le Master « Ville architecture patrimoine », co-habilité avec l'Université de Paris. Trois axes structurent actuellement les recherches de ses membres : Architecture et Culture Numérique ; Architecture et Santé ; Modèles Temporalités Environnements, qui s'exercent sur les territoires du Grand Paris, au national et à l'international.

L'ENSA de Paris Val de Seine est associée par décret à l'Université de Paris et partenaire de l'alliance Sorbonne Paris Cité et mène plusieurs programmes d'enseignement et de recherche en son sein.

Au sein du CERILAC, l'école participe à l'ED 131 et à une formation doctorale « Architecture Culture Projet ».

Prospective : dans le cadre de son projet pédagogique et scientifique 2019-2024, l'ENSA de Paris Val de Seine vise à développer des modules d'enseignement transdisciplinaires et à développer ses axes principaux : numérique, santé, habitat, écologie. Elle vise à parvenir à un taux de PFE « recherche » et à développer la filière doctorale de façon à disposer à terme de 20 enseignants HDR et parvenir à 80 doctorants inscrits.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Envoi des candidatures :

Les candidatures se font uniquement sur le site démarches simplifiées via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2021>



Aucune candidature déposée sur la PEP ne sera traitée

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA PVS.